

1.

Débitrice:

La Joconde S.A., Rue de la Promenade-Noire 5,
2000 Neuchâtel
2.

Déclaration de faillite:

12.01.2009
3.

Suspension de faillite:

26.03.2009
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP:

27.04.2009
5.

Avance de frais:

CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-
mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ullérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques:

c/o Fiduciaire Daniel Jaggi S.A.
But: commerce de fleurs au détail, exploitation de magasins
et vente de marchés publics de fleurs et de produits floraux
et horticoles y compris matériaux et accessoires en rapport
avec la floriculture et l'horticulture.

Office des faillites
2053 Cernier

(00365425)